

Appel à projets dans le cadre du 150ème anniversaire de la ville de La Louvière

CONTEXTE

En 2019, la ville de La Louvière fêtera son 150ème anniversaire. Dans ce cadre, la Ville souhaite lancer un appel à projets afin de soutenir des initiatives portées par des citoyens, des associations ou des institutions louviéroises.

La labellisation « 150ème » ainsi que le soutien apporté par la Ville pour les projets sélectionnés pourra être attribué soit pour :

- un projet déjà existant
- un nouveau projet.

LES CRITERES OBLIGATOIRES

Le projet ne pourra pas être sélectionné s'il ne rencontre pas l'ensemble de ces points :

- Le projet doit être porté par un ou plusieurs citoyens / associations louviérois(es) et être réalisé sur le territoire de La Louvière.
- Le projet doit être réalisé entre juin 2019 et juin 2020.
- Le projet doit être accessible à tous les publics , tant d'un point de vue financier qu'au niveau de la mobilité.
- Mettre à l'honneur notre ville pour son 150ème anniversaire.

LES AUTRES CRITERES DE SELECTION

A coté de ces critères obligatoires , plusieurs autres critères de sélections seront étudiés. Il s'agit de pouvoir départager les projets en ajoutant une série d'éléments à prendre en compte , sans toutefois obliger les porteurs de projets à rencontrer tous ces points.

Ces projets devront dans la mesure du possible , veiller à :

- être porteurs d'un message et de valeurs en lien avec la culture , le sport , l'art, divertissement, l'histoire, le folklore, etc.....
- Avoir un impact positif pour la ville.
- Impliquer les citoyens et les acteurs locaux dans la conception et l'organisation.
- Être (in)novateur.

INTERET DE LA LABELLISATION « 150ème »

- un budget maximum de pourra être attribué aux projets sélectionnés
- une aide logistique (matériel , locaux) pourra être apportée
- un soutien au niveau de la promotion de l'événement pourra être réalisé (communication : affiches, flyers, La Louvière à la Une, réseaux sociaux,...)